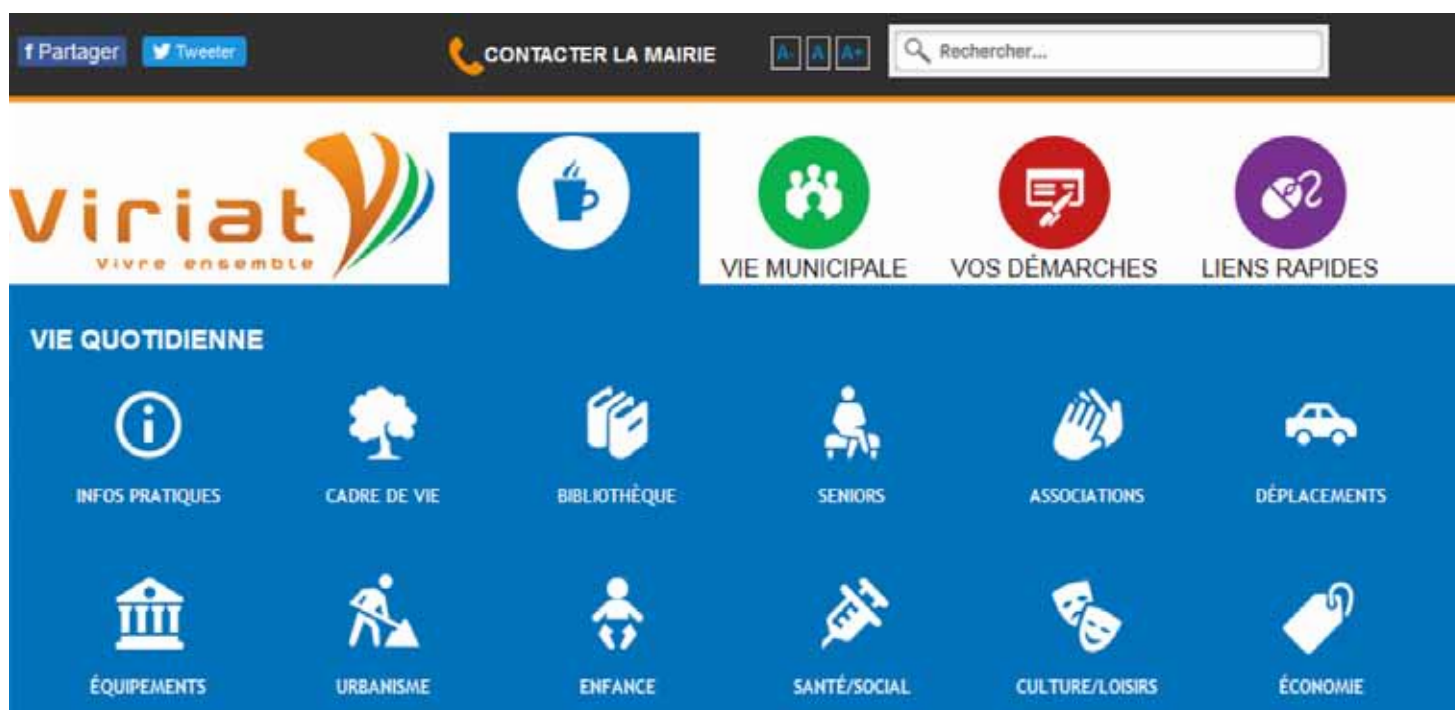


Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



« viriat.fr » : un outil pour la population, une vitrine pour la commune

Le site Internet de la mairie évolue. Plus pratique, plus moderne, « viriat.fr » offre une information plus claire pour les utilisateurs et plus représentative des activités de la municipalité. Sa nouvelle

ligne graphique permet de naviguer sur tout type de support : tablette numérique, smart-phone... En outre, il offre de nouveaux services, tels que l'inscription en ligne pour les structures

d'accueil petite enfance. Habitant, partenaire ou simple visiteur, chacun se laissera guider au gré de ses besoins ou de sa curiosité... Connectez-vous à <http://viriat.fr> ! ■

Double centralité ? C'est une expression que j'emploie aujourd'hui volontiers pour définir l'organisation urbaine de notre commune. Nous avons tout d'abord une centralité naturelle, historique, celle du cœur du village. Une centralité qui a constitué depuis plusieurs années l'essence même de notre projet politique. Un grand nombre d'actions ont été lancées et réalisées pour la renforcer, pour en développer son attractivité. Je citerai quelques projets significatifs : les démolitions d'anciens bâtiments, la création de nouvelle offre de parkings, de cheminements piétons, la requalification de la place de l'Église et celle devant la mairie... Plus récemment, la construction de l'Ilocœur avec la réinstallation de 4 commerces, et l'achat du bâtiment Marcepoil par la commune pour implanter un commerçant et pérenniser ainsi l'offre commerciale. D'autres projets vont démarrer prochainement. À la fin de l'année, les premiers travaux de la requalification de la place entre mairie et salle des fêtes vont débuter et plus tard ce sera la bibliothèque qui déménagera pour intégrer un nouveau lieu plus accessible, la partie ainsi libérée permettant d'accueillir un nouveau commerce. Depuis 2001, notre projet politique n'a pas varié et permet d'affirmer notre volonté de renforcer la centralité de notre cœur de village.

Le blog de Bernard Perret



Nous avons également une nouvelle centralité qui émerge et se développe un peu plus chaque année. Cette centralité est plus urbaine, plus dense, plus ville que village. Elle se situe au Sud de notre commune, sur la Neuve et la Chambière avec notamment ses zones d'activité économique et commerciale, et ses nouveaux programmes d'habitat individuel et collectif. Là aussi, la commune se doit d'accompagner ce développement. Elle l'a fait très récemment en ouvrant son premier service public décentralisé sous la forme d'une microcrèche municipale à la Neuve. Elle le fera encore prochainement avec la création d'un barreau routier reliant les ronds-points du Foirail et celui de la Neuve. Les études sont achevées et montrent la nécessité de réaliser cette infrastructure. À nous de convaincre les financeurs... Elle le fera aussi avec la volonté de réhabiliter le faubourg de Mâcon.

Ces deux centralités ne s'opposent pas, ne se concurrencent pas. Au contraire, je considère que nous avons la chance d'avoir cette diversité des formes urbaines, cette complémentarité des offres de commerces, d'activité, d'habitat, de paysage. Et c'est bien cette diversité qui fait la beauté et la richesse de notre grande commune. ■





« viriat.fr » un outil

Le nouveau site Internet permet de mieux connaître les services municipaux et d'effectuer des démarches en ligne.

Le site Internet de la mairie a été rénové afin d'être plus adapté aux nouveaux supports de communication numérique, donc plus pratique pour les Viriatifs et autres utilisateurs.

Lundi 19 septembre 2016, à l'ouverture du site Internet « viriat.fr », un nouveau look happe le regard : quatre gros « boutons » de couleur différente s'affichent en haut de la page d'accueil : Vie quotidienne – Vie municipale – Vos démarches – Liens rapides. « Chacune de ces rubriques correspond aux services rendus à la population. Le nouveau site Internet permet de mieux connaître les services municipaux et d'effectuer des démarches en ligne : actes de nais-

sance, de décès ; location de salle ; aide aux vacances, aide solidaire au bus, inscription pour les structures petite enfance... », explique Jean-Paul Boucher, adjoint au maire délégué à la communication et chef du nouveau projet Internet.

De 2001 à 2016

La réflexion sur la refonte de cet outil de communication digitale a été engagée en novembre 2015. Le projet est encadré par un comité de

pilotage animé par Jean-Paul Boucher et composé de deux conseillers municipaux, Luc Genessay, délégué au développement urbain, et Jean-Luc Blanc, de la directrice générale des services, Florence Le Coz, et de l'assistant à maîtrise d'ouvrage Hervé Goyard.

« Le premier site Internet a été créé en 2001. Le projet de rénovation fait partie du mandat de Bernard Perret dans le cadre de l'optimisation des services à la population. Il avait été

Restauration scolaire



La restauration scolaire à Viriat...



Ce qu'ils en disent

L'assistance à maîtrise d'ouvrage : facteur clé de succès

Pour mener à bien le projet de rénovation du site Internet, l'assistance à maîtrise d'ouvrage était nécessaire. « L'AMO nous a aidés à définir le projet. Elle a réalisé l'architecture du nouveau site, explique Florence Le Coz. Le site rénové devait répondre à plusieurs objectifs : être réorganisé et restructuré pour rendre l'information cohérente, allégée dans

ses contenus et représentative de l'activité de la commune ; avoir un design moderne ; être adapté à la navigation sur tout support ; intégrer les outils de démarches en ligne (e-administration) ; pouvoir être mis à jour par des agents communaux non spécialisés ; répondre aux besoins des habitants et être conforme à la réglementation sur l'accessibilité... » ■

Un site déjà bien utilisé

« 3 573 connexions au total ont été relevées entre le 5 septembre et le 5 octobre 2016, soit en moyenne, de 50 à 140 connexions par jour », indique Xavier Lemoine. 2 267 connexions ont été relevées pour Rhône Alpes, 3 467 pour la France. « Ce sont 2 619 visiteurs différents, la différence entre les visites et les visiteurs correspondant au fait que plusieurs personnes reviennent plusieurs fois. » Quant au temps passé sur le site, l'évaluation montre qu'en moyenne la visite dure 2,11 min et que trois pages sont vues par visite. « Sur la même période, on note 60,3 % de nouveaux visiteurs. 39,7 % sont déjà venus sur le site. 2 865 personnes proviennent d'un résultat de recherche (Google et autres), 529 d'une saisie directe de l'adresse dans leur navigateur, 177 depuis un lien indiqué dans un autre site, 2 depuis les réseaux sociaux. » ■

50 à 140
connexions par jour*

pour la population

initié il y a quelques années sans avoir pu aboutir. Comme nous n'avions pas la connaissance technique ni le langage informatique, nous avons souhaité être accompagnés par un professionnel. »

Un projet accompagné

Deux marchés à procédure adaptée ont ainsi été lancés, le premier pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), le second pour développer le site Internet. « Sur six offres, c'est

celle de la société d'Hervé Goyard Made in com qui a été sélectionnée pour l'AMO », précise Jean-Paul Boucher. Le développement du nouveau site a été confié à la société de Xavier Lemoine XL Formation qui a le mieux répondu au cahier des charges (lire par ailleurs). L'un des critères techniques définis avec l'AMO concerne la ligne graphique. « Celle proposée par XL Formation avec les gros boutons de couleur a été retenue car elle est adaptée à

la navigation sur smart-phones et tablettes numériques. »

Une première session de formation pour administrer les rubriques est prévue le 15 octobre. Dix-sept agents communaux sont concernés. « La formation comprend un module commun et trois modules spécifiques. Les agents sont responsables de la mise à jour des informations mises en ligne relatives à leur service », souligne Florence Le Coz. ■

La sélection du développeur

Avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage, plusieurs critères ont été définis pour permettre de choisir le professionnel chargé de développer le site Internet de Viriat.

- 1^{er} critère : le contenu des prestations du développeur ; les exigences fonctionnelles du site ; l'organisation du projet ; les charges et le planning ; la qualité des prestations, la maintenance et l'assistance.

- 2^e critère : le prix de la prestation

Sur cinq prestataires candidats, c'est l'offre de Xavier Lemoine de la société XL Formation qui a été sélectionnée. ■



Première évaluation

L'évaluation de la fréquentation du site depuis sa mise en ligne donne déjà une idée de l'intérêt de l'outil rénové. Selon Xavier Lemoine, les pages les plus demandées sont : 1 - Page d'accueil ; 2 - État civil ; 3 - Liste des associations ; 4 - Restauration scolaire ; 5 - Formulaire d'acte de naissance ; 6 - Démarches d'État civil (page co-marquée Service Public) ; 7 - Enfance et jeunesse. « Les informations et chiffres relevés (lire par ailleurs) ne sont qu'une « photographie rapide » de la fréquentation, indique le développeur. Le nouveau site étant en ligne depuis peu de temps, les données existent, mais ne sont pas encore « parlantes ».

De plus, il n'y a pas eu de « rush » particulier sur les pages du site après la communication réalisée dans la presse locale. »

Toutefois, ces premiers chiffres laissent augurer de l'utilité de l'outil au service des Viriat, appelés à se connecter de plus en plus via les smart-phones ou les tablettes numériques. ■



ÇA s'est PASSÉ cet ÉTÉ !

De la fête de la musique au Forum des associations, en passant par la fête nationale du 14 juillet et la Marche gourmande, l'été a été plein de joies et de bonne humeur.

Jumelage Viriat-Sorbolo : Italiens et Français en goguette !

Une grande délégation italienne de Sorbolo a été accueillie par l'association Amitiés Viriat Sorbolo* et son président Philippe Morin, du 9 au 11 septembre. Cette année, l'association Fenice de Kung-Fu a renforcé les rangs pour se rapprocher du club Arts martiaux Viriat. Samedi, à la visite de Lyon en car a succédé une soirée de ripailles beaujolaises dans une cave de Juliéas, où les hymnes italiens et français ont été chaleureusement chantés. Dimanche, la délégation et les familles viriaties ont partagé un vin d'honneur avec le maire, Bernard Perret, et la vice-maire italienne et première adjointe, Sandra Boriani. « À l'heure de se dire au-revoir, les embrassades ont été longues, confie Myriam Brunet. Bravo à l'association Amitiés Viriat Sorbolo qui a mis tout son cœur pour réussir cette visite. » Le prochain rendez-vous a été fixé à Saint-Christophe d'Aoste pour préparer le programme 2017 du jumelage. *La commission extra-municipale qui portait initialement le jumelage est devenue une association début 2016. ■

Une belle fête de la musique

Vendredi 17 juin, la fête de la musique organisée par l'association des commerçants, a rencontré son public. « Plus de 100 enfants issus des écoles et ateliers des TAP, de l'école de musique de l'harmonie L'Espérance de Viriat et de l'orchestre Junior, ont participé à cette belle fête », commente Annick Lacombe, adjointe déléguée aux animations.

« Bravo pour l'organisation. C'était super. Nous avons pu voir et écouter tous les groupes. » C. Curt



Nouveau succès pour la Marche gourmande

Dimanche 7 août, la Marche toujours aussi Gourmande a valu à 550 convives de déguster de bons petits plats sur 13 km. Le thème « Fermes et bocages » les a conduits sur des chemins ouvrant sur cinq étangs peu connus. Les marcheurs ont pu visiter le haras de Relevant, la ferme du Bon Repos et la ferme Michelard. « Le soir, nous avons participé à la descente aux flambeaux qui traverse le village, puis au feu d'artifice », précise Kevin Chatard, président du Comité des fêtes qui a tenu son assemblée générale le 24 septembre. Le premier bilan de la Marche Gourmande 2016 laisse augurer d'une édition en 2017.

Insolite

Le poste de transformation électrique situé à côté du gymnase des Carronniers a été décoré par le club VIP Ados de Viriat, avec le concours de Christophe Tipaldi pour la création artistique, en accord avec Enedis et une participation financière.



Les associations en forum

Samedi 3 septembre, 32 associations ont participé au forum organisé par la commune à leur profit à la salle des fêtes. Clou du rendez-vous : l'honneur réservé à Marine Brevet, gymnaste émérite de retour des jeux Olympiques.

« Le comité du fleurissement a présenté un diaporama sur les maisons fleuries et l'intronisation de 21 élèves dans l'Ordre du romarin « Graines de l'Ain » à l'école Saint-Joseph. Beaucoup de visiteurs nous ont félicités pour le fleurissement communal et pour la sensibilisation des enfants au respect de la nature. Pour nous, c'est simplement faire connaître l'existence du comité de fleurissement à Viriat aux nouveaux habitants. » Paul Charnay, président du Comité du fleurissement.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Près de 50 personnes étaient présentes lors de l'accueil officiel des nouveaux habitants par la municipalité. Ils ont pu rencontrer les élus et partager le verre de l'amitié sur le forum des associations.





Plusieurs changements dans le personnel communal



Michel Péquet



Christian Schont



Michel Curt



Etienne Ducrozet



Denise Buisson



Justine Piguet



Honorine Durche de Gurcy



Amélie Bernal



Frédérique Guigue

Au service technique :

- Dans l'équipe Bâtiment, Michel Péquet, adjoint technique parti en retraite le 01/08, est remplacé par Christian Schont depuis le 01/09.

- Dans l'équipe Voirie et Assainissement, Michel Curt, adjoint technique parti en retraite le 01/07, est remplacé par Étienne Ducrozet depuis lors.

Au service population :

- Denise Buisson, officier d'État civil parti en retraite

le 30/06, est remplacée par Justine Piguet depuis le 01/07.

A la Bibliothèque multimedia :

- Honorine Durche de Gurcy, adjointe de patrimoine, est partie en retraite le 30/09. Le poste étant scindé en deux, elle est remplacée par Amélie Bernal, adjoint de patrimoine, depuis le 01/10 et par Frédérique Guigue, agent communal, depuis le 01/09. ■

La population recensée sur le web

Depuis 2016, le recensement de la population évolue. Il peut désormais se faire en ligne. La démarche est simple :

1. Du 19 janvier au 18 février 2017, les 13 agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront chez les habitants et leur proposeront de se faire recenser par Internet.

2. Les personnes à recenser se rendront sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et cliqueront sur « le recensement en ligne, c'est ici ».

3. Pour se connecter, il suffira d'utiliser les identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Les personnes rempliront le questionnaire en se laissant guider. Une fois le questionnaire validé et envoyé, les personnes recevront un accusé de réception à l'adresse mail qu'elles auront indiquée. Si les personnes à recenser ne peuvent répondre en ligne, il sera toujours possible de répondre sur papiers.

4. Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le site www.insee.fr. ■

Place de la mairie : le réaménagement démarre bientôt

Les entreprises chargées de réaménager la place de la mairie ont été choisies le 27 septembre par le conseil municipal.

Deux lots font parties de l'appel d'offres : l'aménagement VRD (voirie, réseaux, distribution) et celui des espaces verts. Les premiers coups de pioche sont attendus autour du 15 octobre. « Les travaux s'organisent en deux tranches, précise Luc Genessay, conseiller municipal délégué au développement urbain. La première concerne la place de la salle des fêtes, à l'est et au sud.

La seconde portera sur la place de la mairie proprement dite et sur la rue des Anciens combattants. Le chantier démarrera en mai 2017 après les élections présidentielles, pour faciliter l'accès au bureau de vote. »

Parallèlement, la mairie informera les Viriatés sur l'emplacement des parkings pendant l'immobilisation

des stationnements sur la place. Un échéancier précis des travaux sera également communiqué. ■



Pour candidater

Pour devenir agent recenseur, envoyer Lettre + CV par courrier jusqu'au 20 octobre 2016 inclus en mairie ■



Quatre recrues chez les Sapeurs- Pompiers



Depuis le début de l'année, Damien Goujon a rejoint les sapeurs-pompiers volontaires du Centre de première intervention (CPI) de Viriat. Cet automne, c'est autour de Mohamed Behnadani, également engagé au Centre de secours principal (CSP) de Bourg-en-Bresse, de Virginie Achard et de Rudy Perret, issu de la section Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bourg. « Damien Goujon suit les traces de son père », se réjouit Philippe Veuillet, chef de corps. L'Amicale des sapeurs-pompiers de Viriat présidée par Alain Goujon reste très active. Les sapeurs-pompiers vont proposer un parcours sportif pour le Téléthon. Preuve s'il en était de l'engagement solidaire des soldats du feu qui recherchent encore des renforts. Avis aux volontaires ! ■

Brûlage des déchets végétaux par les particuliers

Le brûlage des déchets végétaux est autorisé uniquement dans les zones hors agglomération au sens du code la route.

Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre.

Il ne doit entraîner aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité notamment par les fumées pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires.

Le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2005
www.ain.gouv.fr ■

Téléthon 2016 : Viriat et les associations se mobilisent

Les 2 et 3 décembre prochains, plus de trente heures d'animation seront proposées à Viriat au profit du Téléthon. Un rendez-vous solidaire à ne pas manquer !



Cette année, Viriat est déclaré Village Téléthon. Marine Brevet, gymnaste émérite, en est la marraine. « Nous avons proposé de relever le défi suivant : 30 ans, 30 heures, 30 associations. Il est déjà atteint car, début octobre, 42 associations s'étaient engagées à participer », confie Annick Lacombe, maire adjointe déléguée aux animations et chef d'orchestre de l'événement sur la commune.

Du vendredi 2 décembre à 18 heures jusqu'à samedi 3 décembre à minuit, tous les Viriat, petits et grands, sont invités à participer le plus possible aux animations réparties sur trois pôles : à la salle des fêtes, « QG » du Téléthon, sur la place de l'église et à la salle des sports. Les habitants seront même conviés à partager un petit-déjeuner solidaire samedi matin de 7 h 30 à 11 heures à la salle des fêtes. D'ici

là, le programme des animations sera largement diffusé.

« C'est une action de solidarité main dans la main », rappelle Annick Lacombe. Grâce aux dons sur le plan national en 2015, 33,5 millions d'euros ont été consacrés à l'aide des malades, 63,8 millions d'euros à la recherche et 285 programmes et jeunes chercheurs ont été financés. Cette mobilisation exceptionnelle doit permettre de continuer à donner les moyens à l'AFM-Téléthon de soutenir la recherche sur les maladies rares et l'amélioration du quotidien. C'est aussi le combat des malades et des parents déterminés. ■



Pour aider et faciliter les démarches pour l'emploi, le Point Info Emploi (PIE) de Viriat accueille tout public le mardi. Gérés par Bourg-en-Bresse Agglomération, trois autres PIE assurent les permanences sur l'agglomération burgienne : à Bourg-en-Bresse, à Péronnas et à Saint-Denis-lès-Bourg. Au sein de ces espaces ouverts, cinq animateurs, conseillers réseau emploi, secondés par des bénévoles formés, écoutent, font bénéficier de leur réseau professionnel et peuvent orienter vers leurs nombreux partenaires. Ni rendez-vous, ni contrainte de résidence, mais un accueil convivial autour d'un café avec à portée de mains des outils et des prestations adaptées pour aider à la réussite d'un retour vers l'emploi, une formation ou un stage. En 2015, 67 personnes ont été accueillies à la permanence de Viriat, 1078 sur les huit permanences. 566 personnes ont retrouvé une solution positive, soit 52 % des personnes accueillies.

PIE de Viriat
Mardi de 14 h à 16 h 30
Salle des Tilleuls
359, rue Prosper Convert
Tél 04.74.51.81.39

Repas du CCAS le 27 novembre

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Viriat organise son traditionnel repas dimanche 27 novembre 2016 à la salle des fêtes. Ce moment de convivialité et de partage agrémenté d'une animation musicale s'adresse aux retraité(e)s de 70 ans et plus. Deux nouveautés cette année : les personnes âgées de plus de 75 ans ne pouvant y participer recevront un colis offert par le CCAS. Quant aux personnes en couple, elles recevront un colis pour deux. « Nous n'oublions pas les papis et mamies en maison de retraite. Les membres du CCAS leur rendront visite pour leur apporter leur colis », précise Emmanuelle Merle, 3e adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale dont le CCAS. Pour la première fois, sous la houlette de leur présidente Audrey Alloin, les commerçants de Viriat se sont unis pour préparer les colis. En outre, à la place du colis, il est toujours possible de prendre un repas à la Marpa deux fois dans l'année. ■





668 élèves ont fait leur rentrée

La rentrée des classes à Viriat s'est déroulée sous le soleil.

Jeudi 1^{er} septembre 2016, les portes des écoles viriaties ont à nouveau ouvert. L'école Saint-Joseph a accueilli 215 élèves répartis sur 8 classes. 293 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire publique, répartis sur 12 classes, dont une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). La maternelle publique a accueilli 160 élèves répartis sur 6 classes et cinq nouveaux enseignants à temps plein et à temps partiel.

Christophe Lutaud, auparavant enseignant en CM2, devient directeur de l'école élémentaire publique. « Les élus municipaux apprécient de le connaître déjà », confie Odile

Connord, adjointe au maire déléguée à l'enfance et aux affaires scolaires.

Activités périscolaires reconduites

Cette rentrée ensoleillée s'est traduite dès le lendemain par l'animation des temps d'activités périscolaires (Tap). Comme en 2015, les mardis et vendredis après-midi, vingt-trois groupes de 18 élèves participent aux activités sportives et culturelles proposées pendant une heure trente. Ces activités sont gratuites et assurées par des animateurs sportifs ou socio-culturels diplômés. Après quelques semaines, les services communaux de la petite enfance et

du restaurant scolaire constatent une fréquentation du service restauration nettement en hausse. « De nombreux enfants de classe maternelle y déjeunent cette année. C'est un tiers d'effectif en plus qui concerne autant l'école publique que privée. Les enfants de maternelle ont des journées longues avec les activités périscolaires après 16 h. Ce rythme n'est pas celui que l'on pourrait espérer, surtout pour des enfants de 3 ans », souligne Odile Connord. Du côté du Conseil municipal d'enfants (CME), de nouvelles élections seront organisées le 25 novembre, en lien avec les directeurs des écoles. Le renouvellement des élus juniors concerne les élèves de CM1. ■

La Cité des enfants inaugurée



Enfants, samedi 10 septembre. L'occasion de présenter le centre de loisirs, géré par l'association Familles Rurales et accueillant les enfants de 3 à 11 ans, et les

teurs », rappelait Odile Connord dans son discours inaugural.

Après le restaurant scolaire en 2015, le centre de loisirs, la crèche familiale et le multi-accueil ont donc fait peau neuve. L'opération « tiroir » a permis de mener les travaux en différentes étapes pour perturber le moins possible le fonctionnement du centre de loisirs. Odile Connord a salué le travail en particulier de Carole Loubeau, directrice des services techniques de la commune, pour l'élaboration des plannings et l'information sur les travaux au public. La commune a financé les travaux à hauteur de 202 000 euros TTC, soit 53 % du montant total. ■

Les travaux à la Cité des enfants se sont achevés comme prévu. Pour rappel, la Cité des enfants n'avait pas été rénovée depuis sa construction en 1994. Elle a été inaugurée lors de la journée portes ouvertes Parents

tant les services de la petite enfance et le restaurant scolaire. « Le centre de loisirs a pris des couleurs et s'est doté d'un nouveau nom « Fluokids », proposé par les élèves du CME et accepté par l'ensemble des utilisateurs »,

À la une de la bibliothèque

- Choisis et écris un poème (à la main, à l'ordinateur, en affiche...) et partage-le : l'invitation est lancée à tous. Les textes reçus seront présentés sur le site Internet et à la bibliothèque, et enrichiront l'exposition « Poem'ensemble » réalisée avec rue du Monde et la Bibliothèque départementale.
- Samedi 22 octobre, à la salle des familles, les 0-3 ans sont conviés au spectacle « Un beau matin » (sur inscription), dans le cadre de l'opération Premières pages. Le livre « Oh ! la vache » sera remis aux enfants nés ou adoptés en 2015. À noter aussi : à la bibliothèque, une séance tapis à histoire autour du livre « Frédéric », les 19 et 22 octobre, et jusqu'en décembre,



la remise du livre « Tchoum » aux tout-petits nouveaux inscrits à la bibliothèque.

- À partir du 6 décembre, la photo sera à l'honneur avec l'exposition « Noir et blanc, tout un art... ».

- À l'espace multimédia, des portraits d'enfants sont à voir et des histoires à inventer. Les initiations informatiques du jeudi ont repris, avec six modules (découverte, Internet, bureautique, retouche photo, réseaux sociaux, tablette/liseuse).

- Tél. 04 74 25 12 14 www.bm-viriat.fr
Fermeture le 12 novembre et du 24 décembre au 3 janvier. ■

Alors que l'implantation de grandes enseignes semble facilitée à La Neuve, qu'est-il fait à Viriat centre pour faciliter la vie des commerçants implantés depuis plusieurs années ? Alors que les familles convergent un peu plus au centre village par nécessité (école oblige), qui bénéficie de ces clients potentiels ? Les difficultés de circulation, l'absence de fluidité n'incitent pas le client à s'arrêter au village. Nous voyons donc d'une part un centre bourg fréquenté pour les démarches administratives, pour les enfants, et d'autre part un second centre où se développent le commerce et l'activité économique. Le fossé entre les « deux Viriat » va-t-il se creuser encore longtemps ? L'éventuelle implantation sur le site de la SERMA de logements et de nouveaux commerces risque d'accroître encore ces différences. Les habitants de Viriat ne sont-ils pas en droit d'attendre des propositions fortes en matière d'aménagement de leur centre village ? La refonte de la Place de la Mairie est un début et nous avons approuvé le projet, mais une étude approfondie de la circulation routière autour des commerces devient urgente. Cet été le VIP a fait le plein. Ce dispositif est la preuve qu'il existe un besoin réel d'activités pour les jeunes durant les vacances. La qualité et la diversité des animations ont sans doute contribué à la réussite de cet espace Jeunesse ; il nous paraissait nécessaire de le souligner. ■

Le mot de la majorité...

Après 30 mois d'activités du conseil municipal et le temps nécessaire pour la prise en compte des dossiers et la réflexion sur l'opportunité de chacun comme l'avait souhaité l'équipe majoritaire, des projets deviennent réalité. Certains se sont achevés : rénovation des locaux de la cité des enfants, d'autres sont en cours de construction : projet HAISSOR et d'autres vont démarrer très prochainement avec l'apparition des engins de travaux publics près du centre village pour la réhabilitation de la place salle des fêtes – mairie.

L'équipe majoritaire continue à privilégier le pragmatisme et le réalisme pour mener à bien des projets qui combleront nos concitoyens sans engager les dépenses de la commune vers un abîme sans fond.

Comme nous l'avions précisé en début de mandat, chaque opération consistant à des travaux neufs ou de maintenance devrait s'accompagner d'une démarche dans le cadre de recherche d'économies d'énergies par exemple, le remplacement de l'éclairage des cours de tennis intérieurs par des projecteurs à LED.

Certains dossiers tel le projet d'assainissement de Tanvol, prennent plus de temps que prévu pour aboutir aux vues des contraintes techniques et financières et nécessitent d'autres pistes de réflexion pour les mener à bien. Il est hors de question d'y renoncer.

D'autres projets annoncés sont en cours et dans les mois qui arrivent, ils seront placés en phase opérationnelle.



OCTOBRE

- **Samedi 15 octobre**
Soirée théâtrale des Ptits Potins
- **Dimanche 16 octobre**
Repas de l'Association paroissiale
- **Samedi 22 octobre**
Soirée musicale de l'Espérance
- **Samedi 29 octobre**
Boum Halloween, vente de lasagnes (DLS)

NOVEMBRE

- **Samedi 5 novembre**
Bal du Basket ball
- **Dimanche 6 novembre**
Concert des Amis de l'orgue
- **Vendredi 11 novembre**
Commémoration de l'armistice 1914-1918
- **Samedi 12 novembre**
Concours de belote et choucroute (Sou des écoles laïques)
Vente de boulettes et boudin (Supporters du RCV)
- **Samedi 19 novembre**
Concours de belote et repas de la Société de chasse de Viriat
- **Dimanche 20 novembre**
Sainte-Cécile (Espérance)
- **Samedi 26 / dimanche 27 novembre**
Gala de gym (DLV)
- **Dimanche 27 novembre**
Repas du CCAS

DÉCEMBRE

- **Vendredi 2 / samedi 3 décembre**
Viriat Village Téléthon
- **Samedi 3 décembre**
Sainte-Barbe (Amicale des sapeurs-pompiers)
- **Mardi 6 décembre**
Illuminations (APEL école Saint-Joseph)
- **Dimanche 11 décembre**
Concert de Noël de l'Espérance
Marché de Noël (Jeune Gaule)
- **Jeudi 15 décembre**
Arbre de Noël du Club des retraités
- **Samedi 17 décembre**
Fête de Noël (APEL école Saint-Joseph)
Théâtre (P'tits Potins)
- **Dimanche 18 décembre**
Concert de Noël (L'Adolie)
- **Jeudi 22 décembre**
Vente d'huîtres (CSV)
- **Vendredi 23 décembre**
Don du sang
- **Vendredi 30 décembre**
Tournoi de football en salle (CSV)

Marine Brevet, l'événement 2016



C'est au forum des associations le 3 septembre 2016, où son club d'origine exposait, que Marine Brevet a été honorée. La jeune gymnaste était rentrée des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) le 19 août en gare de Bourg-en-Bresse où 80 familles et amis l'attendaient. « Marine Brevet était le porte-drapeau de l'équipe de France en tant que capitaine. Mais le groupe n'a pas pu participer à la cérémonie d'ouverture en raison d'une épreuve sportive fixée le lendemain matin. Elle est arrivée 15^e au classement général. C'est très honorable », commente Emmanuelle Merle, 3^e adjointe au maire déléguée à la vie associative.

À 21 ans, la gymnaste concourt dans tous les agrès, mais le sol est son favori. Sa participation au JO 2016 précède un parcours sportif de très haut niveau sur le plan européen et mondial. « Marine Brevet a commencé sa carrière à Viriat et est toujours licenciée dans son club d'origine, rebaptisé Gymnastique Club Viriat. Au forum des associations, Bernard Perret a souligné que, depuis le début, Marine a toujours exprimé sa reconnaissance et son attachement à sa commune. » Marraine du Téléthon à Viriat les 2 et 3 décembre prochains, la gymnaste ne manquera d'être mise à nouveau à l'honneur dans le courant de l'année. ■



**Les vœux du maire
se dérouleront
vendredi 13 janvier 2017
à la Salle des fêtes
à partir de 19 h 30.**

Fête du vélo : Viriat au ravitaillement pour les 20 ans

Proposée par Bourg-en-Bresse Agglomération en partenariat avec Viriat qui assurait le ravitaillement cette année, la Fête du vélo a fêté ses 20 ans le 5 juin 2016. La randonnée a fédéré 150 cyclistes et de nombreux bénévoles, parmi lesquels Viriat Marathon, CBCA et les élus de la commission animation.

« J'ai répondu présent pour faire partie de l'équipe de bénévoles car je crois que le rôle des associations concernées est d'être présentes sur ce genre de manifestation. Cette matinée nous a permis de partager un moment de sympathie, d'échanges et de convivialité. »
Jean-Luc Poncin ■



Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - **Directeur de la publication:** Jean-Paul Boucher. Rédaction: Aurélie Seignemartin. **Impression:** Multitude
Mairie : 204, rue Prosper Convert
01440 Viriat - Tél. 04 74 25 30 88 -
Courriel: mairie@viriat.fr
Site web: www.viriat.fr

